

RÉUNION RÉGIONALE AGORES PACA

Loi EGALIM

22 mai 2019 à Aix-en-Provence

code 20 RCAGO 001

CONTEXTE

Analyser les impacts majeurs de la loi EGALIM en restauration collective scolaire.

En partenariat avec :



CONTACTS

Conseillère formation
Emmanuèle JUPILLAT-TOBITT
Tél. : 04 94 08 96 43
emmanuele.jupillattobitt@
cnfpt.fr

Contact et suivi
Heimiri TINIRAU
Tél. : 04 94 08 96 08
Fax : 04 94 08 96 50
servicegfr@cnfpt.fr



PROGRAMME

8h30 - 9h00
Accueil café

9h00 à 9h20
Mot de bienvenue de Mme Brigitte DEVESA, Adjoint à la Petite enfance - Jeunesse-Education-Restauration scolaire, et de Francis OUDOT Directeur général Adjoint Qualité de Vie et Président-Fondateur de l'ANDEV

9h20 à 9h45
Présentation de l'Association AGORES, actualités, forum 2019 AGORES à Saintes 5-6-7 juin par Jean-Jacques HAZAN Administrateur AGORES

9h45 à 10h00
Quelques mots sur la restauration scolaire à Aix-en-Provence

10h00 à 10h30
« Zéro plastique dans les cantines » - Loi Egalim. Intervention Jean-Michel BARREAU Membre AGORES et Groupe de réflexion national GT Plastiques

10h30 à 11h00
Nouvelle réglementation européenne changement fluides frigorigènes, Groupe Axima Réfrigération.

11h00 à 11h15
Pause

11h15 à 12h15
Approvisionnement, lutte contre le gaspillage alimentaire - Loi Egalim. Pierre-Noël CANITROT - DRAAF PACA
Présentation cahier des charges accord cadre multi-attributaire fruits de saison ville d'Aix-en-Provence. M. Olivier DAROLD société Localizz et M. Benoît LEMARIÉ Fromagerie Lemarié.

12h15 à 12h30
Clôture de la matinée

12h30
Déjeuner servi sur place

14h30
Visite grande fabrique Calissons Léonard Parli ou visite de la cuisine centrale de la ville.

PUBLIC

Tout agent travaillant en restauration scolaire.

LIEU

Groupe scolaire Simone Veil
Impasse de la Draille
13100 Aix-en-Provence - La Duranne

Coordonnées GPS :
43° 29' 47.08" N
5° 21' 8.356" E

Horaires : 8h30 - 12h30 - 14h30 - 16h30

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Inscription auprès de votre service formation ou, si votre collectivité a fait ce choix, pré-inscription en ligne sur le site : <https://inscription.cnfpt.fr>

Date limite d'inscription le 10/05/2019.
Code 20 RCAGO 001

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles. Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

La restauration est offerte par la ville d'Aix-en-Provence si inscription avec le coupon ci-joint qui est à renvoyer avant le **10 mai 2019** à l'adresse : coordcc@mairie-aixenprovence.fr

